

## NEWS 2022 ACR Semaine 19

### INFOS TELECOMS

12/5 Les Echos

**La qualité des réseaux de fibre inquiète toujours le régulateur.** Malgré des alertes répétées, l'Arcep ne constate pas d'amélioration sur le front de la fibre optique. Face aux raccordements ratés et aux réseaux sous-dimensionnés, l'Autorité remet la pression sur les opérateurs. **Le nombre de plaintes concernant les réseaux fixes est aujourd'hui 10 fois supérieur à celles concernant les réseaux mobiles avec Free et SFR en lanternes rouges.** L'Arcep a ouvert fin novembre une enquête administrative à l'encontre de SFR et de XP Fibre( la filiale d'Altice chargée de ses réseaux ruraux de fibre).

13/5 Le Monde

**Au procès France Télécom, des prévenus en colère. L'ex PDG Didier Lombard et cinq anciens cadres de l'entreprise ( Louis Pierre Wenes, Jacques Moulin, Brigitte Dumont, Nathalie Boulanger et Guy Patrick Cherouvrier ) \*ont exprimé leur « incompréhension » au premier jour d'audience en appel.** Déclaration de Didier Lombard « Je considère que je n'ai pas été écouté et qu'il y a eu un refus manifeste d'essayer de comprendre la politique que nous avons menée. Nous avons été accusés d'avoir mis en place un complot à trois, destiné à harceler les salariés. Imaginer cela c'est méconnaître le fonctionnement d'une société comme France Télécom. Une telle société fonctionne grâce à des instances de direction, un conseil d'administration où siègent des représentants de l'Etat et des syndicats ainsi que des comités locaux où siègent des salariés. Aucun mouvement ne peut être décidé sans que ces instances locales ne soient consultées...France Télécom est ma maison. M'accuser d'avoir voulu ou fait quoi que ce soit pour dégrader les conditions de travail de mes collègues, c'est méconnaître l'attachement d'une vie entière passée au service de France Télécom...J'ai entendu les souffrances exprimées au cours de l'instruction et j'en resterai à jamais profondément désolé ».

\*Olivier Barberot, l'ancien DRH, s'était désisté de son appel.

13/5 Newsletter Leaders

- **Orange revient sur le marché obligataire avec une émission de 500M€ qui vient appuyer ses engagements sociaux et environnementaux.**
- **Procès en appel de la crise sociale de France Télécom. Stéphane Richard et Christel Heydemann reviennent sur le rôle d'Orange dans ce procès en appel, l'action du comité de suivi et de réparation ainsi que les priorités de Christel Heydemann en matière de prévention et de Qualité de Vie au Travail.**
- Conférence : Tony Fadell, le créateur de l'iPod à Bridge le 24 mai.
- Agile@Orange : accélérons la transformation agile de nos collectifs.

- **Google, Apple et Microsoft s'entendent pour une identification sans mot de passe.** Cette nouvelle méthode d'identification devrait être lancée d'ici 2023.
- **Bientôt un accès internet gratuit pour des dizaines d'américains à faibles revenus (48 millions).**

13&14/5 Les Echos

**Ouverture dans un climat lourd du procès en appel France Télécom.** Aux premiers jours du procès en appel pour harcèlement « institutionnel », les prévenus ont tenu à exprimer leur colère. Didier Lombard n'a pas pu faire sa déclaration liminaire après que la Présidente ait demandé les raisons de leur appel. Pour la Présidente l'analyse du fond se fera car l'audience est prévue de durer jusqu'au ... 1<sup>er</sup> juillet. La Présidente a aussi malmené les avocats des parties civiles.

La Présidente s'est interrogée « pourquoi ne pas avoir fait de plan social ? » avec des fonctionnaires ! (ndlr) Le statut de fonctionnaire des anciens salariés de France télécom est au cœur du procès.

L'entreprise, qui n'a pas fait appel, est présente et, tout en reconnaissant « les souffrances des victimes », mais démentant être « un terrain de harcèlement généralisé » dit vouloir tourner la page.

## **ORANGE BANK. ORANGE MONEY. ACTION ORANGE**

**Cours action Orange au 13/5 : 11,67€**

## **QUELQUES INFOS UTILES ET PRATIQUES**

Mai 2022 Le Particulier Vie Pratique

- **135€ d'amende si vous laissez le moteur d'un véhicule tourner en stationnement** Rappel de la cour de cassation -cass.crim.du 22.3.2022, arrêt n°21-85.693-.
- **Le ticket de caisse sur demande ! Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023**, les tickets de caisse, de carte bancaire et les bons d'achat et de réduction ne seront plus imprimés automatiquement ( loi anti-gaspillage de 2020). Les associations de consommateurs souhaitent que les clients soient systématiquement interrogés sur leur souhait d'avoir ou non un ticket papier.
- **Le nouveau carnet de santé numérique :**
  - . tout le monde a un espace santé en ligne
  - . je peux le refuser
  - . ce n'est pas un simple outil de stockage, c'est au patient d'y ajouter des documents et les professionnels de santé peuvent aussi le faire
  - . en dehors de soi, les personnels soignants peuvent le consulter s'ils respectent la « matrice d'habilitation ».
  - . sans espace santé, je peux continuer à être remboursé
  - . les services d'urgence y ont toujours accès
  - . le contenu du dossier médical partagé n'est pas supprimé
- **L'appli e-carte vitale, et l'e-prescription , sous forme de QR code pour faciliter et fiabiliser les prescriptions entre médecins et pharmacies devraient être généralisés en 2024.**

- **Si je passe mon permis sur une voiture électrique, est-ce que je peux aussi conduire les autres ?**  
**Oui sous conditions.** OK pour le permis BEA (boîte à embrayage automatique) mais nécessité d'un complément de formation de 7 heures pour l'obtention du permis B classique sans l'obligation de repasser l'examen de conduite devant un inspecteur.

. **Comment trouver une maison de retraite :** lien [pour-les-personnes-agees.gouv.fr/annuaire-ephad-et-maisons-de-retraite](http://pour-les-personnes-agees.gouv.fr/annuaire-ephad-et-maisons-de-retraite). Accès à un annuaire complet des Ehpad et des maisons de retraite, mais également aux coordonnées des résidences autonomie et des services d'aides et de soins à domicile.